CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM838 **Valable du 28/01/2025 au 27/01/2030**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/07/1990
Forme juridique : SAS

Capital : 300 000

Dénomination sociale : SUCHET

51 RUE DE L'INDUSTRIE
03300 CUSSET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET 1990B00170

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 379 284 748 00033
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 6336104

Assurance Responsabilité travaux :
SMABTP 286828A - 1247004/001 523223

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
SMABTP 286828A - 1247004/001 523223

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 04 70 98 74 82 **Fax :** 04 70 97 70 28
Portable : 06 85 32 98 29
Responsabilité légale : SUCHET JACQUES FRANCOIS PRÉSIDENT

Responsable Technique : MANCEL JULIE

Site internet : http://www.suchet.eu
E-mail : contact@suchet.eu

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	36	EFF3	7 150 162	CA7
Dans l'activité	4	EFF1	463 619	CA3

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 18/02/2026	28/01/2025	27/01/2030

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 30/10/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025